



MOT DE LA DIRECTRICE Marie-Pier Fillion



Mars : Entre la gadoue, la relâche et le dernier sprint

Chers parents,

Le mois de mars arrive enfin, et avec lui, cette dualité bien connue de notre climat : l'espoir du printemps qui se bat contre les derniers soubresauts de l'hiver. Dans les corridors de l'école, on sent l'énergie changer. C'est un mois pivot, charnière entre la fatigue accumulée et le souffle nécessaire pour terminer l'année en beauté.

Voici ce qu'il faut garder en tête pour ce mois-ci :

- La pause bien méritée : Que vous partiez à l'aventure ou que vous profitiez du mode « pyjama-cinéma », nous souhaitons à vos jeunes une semaine de relâche régénératrice. C'est le moment idéal pour décrocher des écrans et laisser les manuels scolaires fermés.
- Le retour en force : Après le relâche, nous entamons la dernière ligne droite. C'est souvent là que se joue la réussite de la troisième étape. Un petit coup de pouce pour la motivation à la maison fera toute la différence pour garder le cap jusqu'en juin.

Nous tenons à vous remercier pour votre collaboration continue. Ensemble, nous formons une équipe solide pour soutenir l'autonomie et la persévérance de vos enfants.

Bon mois de mars à tous, sous le signe du soleil qui s'étire !

La direction

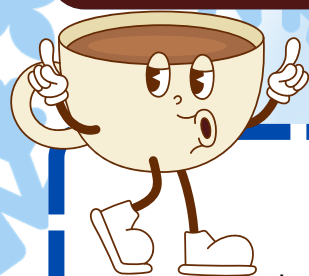


Voyages pendant l'année scolaire

Nous souhaitons vous rappeler que les absences pour voyage durant l'année scolaire ne sont pas recommandées. Chaque journée d'école est cruciale pour le développement de vos enfants, et des absences répétées ou à long terme peuvent entraîner des lacunes importantes dans leur apprentissage.

Lorsqu'un élève s'absente, il manque des notions essentielles qui peuvent être difficiles à rattraper. Il est de la responsabilité de l'élève de prendre les mesures nécessaires pour récupérer la matière manquée à son retour. Nous tenons également à préciser que les enseignants n'ont pas l'obligation de préparer des devoirs pour le séjour de votre enfant à l'extérieur ni à dispenser des séances de rattrapage personnalisées pour des absences liées à des voyages.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre engagement envers la réussite scolaire de votre enfant.



OUVERTURE OFFICIELLE Nouvelle concession alimentaire

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture officielle de notre nouvelle concession alimentaire: **L'aKafé.**

Date d'ouverture

L'ouverture officielle se fera au retour de la relâche soit le **mardi 10 mars 2026**

Service temporairement suspendu

D'ici là, veuillez noter qu'**aucun service alimentaire ne sera offert.**

Durant cette période, votre enfant devra donc apporter son propre lunch.

Informations complémentaires

Pour découvrir notre nouveau partenaire, nous vous invitons à consulter leur site internet : www.lakafe.com.

De plus, vous trouverez en pièce jointe le menu officiel offert.

Le service débutera le mardi de la semaine 4

Pour les modes de paiement, merci de consulter l'onglet suivant : [MODALITÉ DE PAIEMENT](#)

Cordialement,



RAPPEL

Changement MAJEUR dans les structures éducatives

Nous souhaitons vous rappeler un changement majeur imposé par le ministère de l'Éducation : la promotion sans la réussite qui n'est plus permise. Depuis l'année passée, tout élève ayant une note finale sous la barre des 60 % devra reprendre son cours en entier, et ce, dans toutes les matières du Régime pédagogique.

Cette directive entraîne des répercussions importantes sur la progression des élèves, notamment l'impossibilité d'obtenir des unités pour un niveau supérieur sans avoir d'abord réussi le cours préalable.

De plus, les cours d'été ne sont pas offerts dans toutes les matières, ce qui limite les possibilités de reprise.

Nous encourageons fortement tous les élèves à adopter des stratégies favorisant leur réussite :

- ✓ Assister à tous les cours et arriver à l'heure.
- ✓ Profiter des périodes de récupération et de l'aide aux devoirs.
- ✓ Remettre les travaux demandés et étudier régulièrement.
- ✓ Se présenter aux reprises d'examens et utiliser les services d'aide disponibles.



Nous sommes conscients des défis que cela représente, et notre équipe-école demeure mobilisée pour soutenir chaque élève.

Pour vous expliquer le tout, voici une capsule en plus d'une fiche explicative présentant cet enjeu:

Capsule

Fiche explicative



Si vous avez des questions spécifiques relativement au dossier de votre enfant, vous pouvez communiquer par courriel à notre conseillère en formation Mme Nadon à l'adresse suivante : Patricia.nadon@cssmi.qc.ca

Merci de sensibiliser votre enfant à cet enjeu



À noter à votre agenda :

9 mars : Journée pédagogique

23 mars : Journée pédagogique



Le changement d'heure

Une heure de sommeil en moins, mais tellement plus de lumière pour nos activités !

Un petit rappel : nos ados pourraient être un peu plus « brumeux » que d'habitude durant cette semaine de transition.

Quand : Dans la nuit du samedi 7 au dimanche 8 mars 2026 (perte d'une heure de sommeil)



Bon mois de mars

